

Commentaire article 1371 du code civil

Par **Anthony Granier**, le **05/02/2015** à **14:38**

Bonjour à tous ! voilà, je suis en L2, mais je dois avouer que je galère pas mal sur un sujet de droit civil.

Commenter l'article 1371 du code civil.

je ne sais ni comment faire un commentaire d'article, ni comment réaliser un plan à partir de 2 lignes ^^

si quelqu'un peut m'aider..

merci d'avance ! ;)